

**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE MÉTABETCHOUAN-LAC-À-LA-CROIX**

Séance ordinaire du 4 juin 2018

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix, tenue le 4 juin 2018, à 19 h 30, à la mairie de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix.

Sont présents les conseillers : Lévis Duchesne Luc Maltais
 Richard Lapointe Evans Potvin
 Martin Voyer Sylvain Lavoie

Est absent le conseiller : Sylvain Lavoie

sous la présidence de M. André Fortin, maire

Sont aussi présents : Marie-Hélène Boily, directrice générale
 Mario Bouchard, greffier

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 19 h 30, le quorum étant atteint, M. le maire, André Fortin ouvre la séance.

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mai et de la séance extraordinaire du 15 mai 2018
4. Rapport des activités du conseil
 - 4.1. Administration et développement :
 - 4.1.1. Présentation et dépôt des états financiers 2017
 - 4.1.2. Mandat vérification financière année 2018
 - 4.1.3. Dépôt du rapport du maire sur les faits saillants du rapport du vérificateur externe et du rapport du vérificateur général
 - 4.1.4. Résolution pour les modalités de diffusion du rapport du maire des faits saillants du rapport financier
 - 4.1.5. Approbation de la liste des comptes couvrant la période du 8 mai au 4 juin 2018
 - 4.1.6. Autorisation versement des compensations aux associations de chalets en lien avec le Programme de compensation financière pour l'entretien des chemins privés
 - 4.1.7. Versement d'une aide financière à la Fabrique de Sainte-Croix
 - 4.1.8. Nomination de représentants de la Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix pour agir auprès de Revenu Québec (ClicSéQur)
 - 4.1.9. Demande et gestion du compte de carte de crédit Desjardins auprès de Desjardins Entreprises
 - 4.1.10. Résolution désignant un nouvel administrateur principal auprès de Desjardins AccèsD Affaires
 - 4.2. Gestion du territoire
 - 4.2.1. Octroi d'un contrat suite à un appel d'offres public sur le Système électronique des appels d'offres – Acquisition d'une niveleuse

- 4.2.2. Octroi d'un contrat à Norda Stelo - Plan d'action étude préparatoire pour le projet de déphosphatation des eaux usées – secteur Métabetchouan
 - 4.2.3. Demande au député budget discrétionnaire – Remplacement du platelage d'un pont et rapiéçage de chaussées
 - 4.2.4. Nomination temporaire d'une inspectrice en bâtiment et en environnement
 - 4.2.5. Autorisation de signataires – Vente d'une parcelle de terrain à madame Jacynthe Gagnon – 11, rue Bergeron
 - 4.2.6. Programme d'aide à la voirie locale – Volet amélioration sur le réseau routier local
 - 4.2.7. Programme d'aide à la voirie locale – volet redressement des infrastructures routières locales – travaux 2017 2^e rang et travaux 2018 2^e rang est et rang Saint-André
- 4.3. Culture, tourisme, loisirs et qualité de vie :
- 4.3.1. Demande au Canadien National – Nettoyage en bordure de la voie ferrée
 - 4.3.2. Autorisation d'une activité en vertu du règlement n° 1000-07 – Festi-Vélo
- 4.4. Rapport des activités du conseil :
- 4.4.1. Représentation du conseil municipal, dons et subventions
5. Dépôt de la correspondance
6. Affaires nouvelles :
- 6.1 Motion de félicitations direction générale et son équipe d'employés – Résultats financiers 2017
7. Période de questions des citoyens
8. Levée de la séance

2. 132.06.2018 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Martin Voyer propose, appuyé par M. Lévis Duchesne d'accepter l'ordre du jour tel que lu et rédigé par le greffier, incluant les points ajoutés aux affaires nouvelles s'il y a lieu.

Adoptée à l'unanimité

3. 133.06.2018 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 MAI ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 15 MAI 2018

Considérant qu'une copie des procès-verbaux de la séance ordinaire du 7 mai et de la séance extraordinaire du 15 mai 2018 ont été remises à chaque membre du conseil à l'intérieur du délai prévu à l'article 333 de *la Loi sur les cités et villes*, M. Richard Lapointe propose, appuyé par M. Luc Maltais d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 7 mai 2018 et de la séance extraordinaire du 15 mai 2018 tels que rédigés par le greffier, en tenant compte, s'il y a lieu, des corrections et/ou commentaires ci-dessous décrits.

Approuvé à l'unanimité

INTERVENTION SUR LE PROCÈS-VERBAL

Aucune intervention

4. RAPPORT DES ACTIVITÉS DU CONSEIL

4.1 ADMINISTRATION ET DÉVELOPPEMENT
4.1.1 134.06.2018 PRÉSENTATION ET DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS 2017

Madame Sylvie Boudreault, vérificatrice de Mallette S.E.N.C.R.L. présente les états financiers de la Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2017.

M. Evans Potvin propose, appuyé par M. Richard Lapointe, que le conseil municipal confirme le dépôt des états financiers au 31 décembre 2017 de la Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix et autorise la transmission au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

	<i>États financiers avant consolidation</i>	<i>États financiers après consolidation</i>
Total des revenus de fonctionnement	6 522 328 \$	6 514 416 \$
Total des charges	(6 998 913) \$	(7 026 327) \$
Conciliation à des fins fiscales	559 620 \$	597 765 \$
Surplus de l'exercice	83 035 \$	85 854 \$

Adoptée à l'unanimité

4.1.2 135.06.2018 MANDAT VÉRIFICATION FINANCIÈRE ANNÉE 2018

M. Luc Maltais propose, appuyé par M. Evans Potvin d'accorder le mandat de vérification financière de l'année 2018 à Mallette, S.E.N.C.R.L.

Adoptée à l'unanimité

4.1.3 136.06.2018 DÉPÔT DU RAPPORT DU MAIRE SUR LES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

M. Luc Maltais propose, appuyé par M. Evans Potvin de confirmer le dépôt du rapport du maire sur les faits saillants du rapport du vérificateur externe et du rapport du vérificateur pour l'année financière 2017.

Adoptée à l'unanimité

4.1.4 137.06.2018 MODALITÉS DE DIFFUSION DU RAPPORT DU MAIRE DES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER

M. Luc Maltais propose, appuyé par M. Evans Potvin que le rapport du maire des faits saillants du rapport financier soit diffusé sur le territoire de la municipalité, lequel sera publié dans le journal l'Informel, le site internet et le site facebook de la Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix.

Adoptée à l'unanimité

4.1.5 138.06.2018 APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES COUVRANT LA PÉRIODE DU 8 MAI AU 4 JUIN 2018

Certificat de disponibilité de crédit

Je, soussignée, Marie-Hélène Boily, directrice générale et trésorière, fait part qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour la liste des comptes qui fait partie intégrante du présent procès-verbal.

Marie-Hélène Boily
Directrice générale et trésorière

M. Martin Voyer propose, appuyé par M. Lévis Duchesne d'approuver la liste des comptes de la Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix couvrant la période du 8 mai au 4 juin 2018 laquelle totalise la somme de 473 464,20 \$. Ces comptes ont été payés conformément au règlement n° 51-2007 qui décrète les règles de contrôle et de suivi budgétaire de la Ville.

Adoptée à l'unanimité

4.1.6 139.06.2018 AUTORISATION VERSEMENT DES COMPENSATIONS AUX ASSOCIATIONS DE CHALETS EN LIEN AVEC LE PROGRAMME DE COMPENSATION FINANCIÈRE POUR L'ENTRETIEN DES CHEMINS PRIVÉS

M. Luc Maltais propose, appuyé par M. Martin Voyer d'autoriser à verser pour l'année 2018 la somme de 157 905 \$ dont la compensation est établie à 16,11 % à être répartie à l'ensemble des associations de chalets, le tout en conformité avec le Programme de compensation financière pour l'entretien des chemins privés.

Adoptée à l'unanimité

4.1.7 140.06.2018 VERSEMENT D'UNE AIDE FINANCIÈRE À LA FABRIQUE DE SAINTE-CROIX

Considérant qu'une rencontre a eu lieu le 1^{er} mai dernier avec les représentants de la Fabrique de Sainte-Croix;

Considérant qu'un comité de sauvegarde de l'église de Sainte-Croix a été mis en place pour une levée de fonds et que l'objectif est d'amasser une somme de 400 239 \$;

Considérant le dépôt du montage financier des coûts des travaux à être effectués;

Considérant que le montant demandé à la Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix est de 15 000 \$, à raison de 5 000 \$ par année;

Considérant que les articles 4, 8, 90 et 91 de la *Loi sur les compétences municipales* autorisent la municipalité à accorder une aide financière dans différents domaines, dont

des activités communautaires, d'assistance aux personnes défavorisées ou dans le besoin ou d'initiative de bien-être de la population.

À ces causes, M. Lévis Duchesne propose, appuyé par M. Richard Lapointe de se prévaloir des dispositions de la *Loi sur les compétences municipales* et d'accepter de verser une somme de 15 000 \$ sur une période de trois ans, dont le premier versement en 2019. Toutefois, le versement de l'aide financière sera conditionnel à la confirmation de la subvention du ministère de la Culture et des Communications et de l'exécution des travaux.

Adoptée à l'unanimité

4.1.8 141.06.2018 NOMINATION DE REPRÉSENTANTS DE LA VILLE DE MÉTABETCHOUAN-LAC-À-LA-CROIX POUR AGIR AUPRÈS DE REVENU QUÉBEC (CLICSÉCUR)

M Martin Voyer propose, appuyé par M. Luc Maltais :

Que soient autorisées comme représentantes de la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix pour agir auprès de Revenu Québec (ClicSÉCUR), mesdames Marie-Hélène Boily, directrice générale et Maryse Tremblay, adjointe à la direction générale aux fins de :

- Consulter le dossier de la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix et agir pour le compte de la Ville, pour toutes les périodes et toutes les années d'imposition (passées, courantes et futures), ce qui inclut le pouvoir de participer à toute négociation avec Revenu Québec, en ce qui concerne tous les renseignements que ce dernier détient au sujet de la Ville pour l'application ou l'exécution des lois fiscales, de la Loi sur la taxe d'accise et de la Loi facilitant le paiement des pensions alimentaires, en communiquant avec lui par téléphone, en personne, par écrit ou au moyen des services en ligne;
- Effectuer l'inscription de la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix aux fichiers de Revenu Québec;
- Signer une autorisation ou une procuration au nom et pour le compte de la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix, y renoncer ou la révoquer, selon le cas;
- Effectuer l'inscription de la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix à clicSÉCUR – Entreprises et à Mon dossier pour les entreprises;
- Consulter le dossier de la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix et agir au nom et pour le compte de la Ville, conformément aux conditions d'utilisation de Mon dossier pour les entreprises.

Que la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix accepte que le ministre du Revenu communique aux représentantes, par téléphone, en personne, par écrit ou par voie électronique, les renseignements dont il dispose sur la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix et qui sont nécessaires à l'inscription à Mon dossier pour les entreprises ou aux fichiers de Revenu Québec.

Adoptée à l'unanimité

4.1.9 142.06.2018 DEMANDE DE GESTION DU COMPTE DE CARTE DE CRÉDIT DESJARDINS AUPRÈS DE DESJARDINS ENTREPRISES

M. Evans Potvin propose, appuyé par M. Martin Voyer :

Considérant l'appel d'offres public publié sur le Système électronique des appels d'offres le 15 mai 2018 pour l'acquisition d'une niveleuse;

Considérant que suite à cet appel d'offres, un seul soumissionnaire a déposé une offre avant l'heure et la date limite et que celle-ci se décrit comme suit:

Soumissionnaire	Endroit	Montant (excluant les taxes applicables)
Nortrax	Chicoutimi	354 955 \$

À ces causes, M. Martin Voyer propose, appuyé par M. Richard Lapointe:

Que la Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix accorde le contrat d'acquisition d'une niveleuse 2018 à Nortrax pour la somme de 354 955 \$ excluant les taxes applicables.

Adoptée à l'unanimité

4.2.2 145.06.2018 OCTROI D'UN CONTRAT À NORDA STELO – SUPERVISION D'ESSAIS PILOTES PLEINE ÉCHELLE DU SURDOSAGE DE COAGULANT POUR LES ÉTANGS AÉRÉS FACULTATIFS DU SYSTÈME DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES DU SECTEUR MÉTABETCHOUAN

M. Richard Lapointe propose, appuyé par M. Evans Potvin d'accorder à Norda Stelo le contrat de supervision d'essais pilotes pleine échelle du surdosage de coagulant pour les étangs aérés facultatifs du système de traitement des eaux usées du secteur Métabetchouan, dans le cadre du projet de déphosphatation des eaux usées. Le tout pour la somme de 17 896 \$ plus les taxes applicables, le tout tel que décrit dans l'offre de services du 1^{er} juin 2018.

Adoptée à l'unanimité

4.2.3 146.06.2018 DEMANDE AU DÉPUTÉ BUDGET DISCRÉTIONNAIRE – REMPLACEMENT DU PLATELAGE D'UN PONT ET RAPIÉÇAGE DE CHAUSSÉES

Considérant que le platelage et les glissières du pont n° 03728 du 4^e rang sont à refaire;

Considérant la nécessité d'effectuer du rapiéçage mécanisé dans le 3^e rang Est sur une portion de route totalisant 400 mètres de longueur ainsi que sur une portion de route du rang Sainte-Anne pour une longueur de 500 mètres.

Considérant que la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix a évalué les coûts à 80 000 \$ et que celle-ci ne dispose pas de toutes les sommes nécessaires;

A ces causes, M. Martin Voyer propose, appuyé par M. Luc Maltais que la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix demande au député, monsieur Alexandre Cloutier, de lui accorder, à même son budget discrétionnaire une somme d'argent afin de contribuer aux travaux décrits ci-haut.

Adoptée à l'unanimité

4.2.4 147.06.2018 NOMINATION TEMPORAIRE D'UNE INSPECTRICE EN

BÂTIMENT ET EN ENVIRONNEMENT

M. Martin Voyer propose, appuyé par M. Evans Potvin :

De procéder à la nomination de M^{me} Noémie Simard à titre d'inspectrice en bâtiment et environnement de la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix, et que cette dernière soit autorisée à agir à titre de :

- Inspectrice des bâtiments
- Inspectrice régionale des cours d'eau municipaux
- Fonctionnaire responsable de l'application du règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées (Q-2, r-22)
- Fonctionnaire responsable de l'application du règlement sur le captage des eaux souterraines
- Inspectrice des mauvaises herbes
- Conciliatrice-arbitre

Que cette nomination est effective jusqu'au 31 août 2018.

Adoptée à l'unanimité

4.2.5 148.06.2018 AUTORISATION DE SIGNATAIRES – VENTE D'UNE PARCELLE DE TERRAIN À MADAME JACYNTHÉ GAGNON, 11, RUE BERGERON

M. Luc Maltais propose, appuyé par M. Evans Potvin:

Que la Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix vende à M^{me} Jacynthe Gagnon une parcelle de terrain, lot 5 270 968 au cadastre du Québec, se trouvant en cour avant de sa propriété, afin de rendre conforme l'emplacement à la réglementation municipale.

SUPERFICIE TOTALE: 86,70 mètres carrés (933,23 pieds carrés)

Cette vente est faite pour la somme de 500 \$ plus les taxes applicables. Le maire, M. André Fortin et le greffier, M. Mario Bouchard, sont autorisés à signer le contrat de vente à cette fin, pour et au nom de la Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix.

Adoptée à l'unanimité

4.2.6 149.06.2018 PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE – VOLET AMÉLIORATION SUR LE RÉSEAU ROUTIER LOCAL

Considérant que la Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix a pris connaissance des modalités d'application du volet Accélération des investissements sur le réseau routier local (AIRRL) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL);

Considérant que la Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MINISTÈRE) pour la réalisation de travaux admissibles dans le cadre du volet AIRRL du PAVL;

Considérant que la Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix s'engage à obtenir le financement nécessaire à la réalisation de l'ensemble du projet, incluant la part du MINISTÈRE;

- Réunion Camp musical du Saguenay-Lac-St-Jean
- Réunion Maison des jeunes
- Rencontres de citoyens
- Rencontre pour le dossier de la déphosphatation
- Rencontre projet éoliennes Belle-Rivière
- Réunion Festi-Vélo
- Réunion de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est
- Représentation au 5 à 7 du Club des Aînés
- Représentation au souper bénéfique de la Traversée internationale du Lac-St-Jean
- Célébration d'un mariage civil
- Rencontre avec les dirigeants du Séminaire Marie-Reine-du-Clergé
- Rencontre avec le représentant d'Hydro-Québec – Dossier de l'élaguage des arbres sous la ligne de tension 161 kv
- Rencontre du comité Destination Lac-Saint-Jean
- Visite du territoire – Vente de garage 2018
- Rencontre pour le dossier d'internet haute vitesse secteur non déservi de notre Ville
- Représentation à l'activité bénéfique – Fête Gourmande de St-Gédéon
- Réunion Comité consultatif d'urbanisme
- Représentation au Gala reconnaissance de l'école Curé-Hébert – Remise de bourses
- Colloque sur les saines habitudes de vie
- Participation à deux appels conférence pour le dossier de la crue des eaux du lac Saint-Jean avec Rio Tinto

4.4.1 153.06.2018 REPRÉSENTATION DU CONSEIL MUNICIPAL, DONNÉES ET SUBVENTIONS

M. Martin Voyer propose, appuyé par M. Luc Maltais d'autoriser, en vertu des articles 4, 8 et 90 à 92 de la Loi sur les compétences municipales, le versement des dons et subventions annuelles suivantes :

<i>Demandeur</i>	<i>Demande</i>	<i>Montant accordé</i>
Festi-vélo	Souper dans les rues le 7 juillet 25 \$/billet	Achat 10 billets 250 \$
Centre le Spot	Aide au fonctionnement	3 000 \$
Table régionale de concertation des aînés Saguenay-Lac-Saint-Jean	Rencontre 11 juin. Présentation du plan d'action 2018-2023 issu de la politique Vieillir et vivre ensemble	Représentation Maire
École de Musique Mur à Mur	Aide financière souper spectacle le 16 juin au Séminaire Marie-Reine-du-Clergé 37 \$/billet	Achat 2 billets 74 \$
Transport adapté Lac-Saint-Jean-Est	Assemblée générale annuelle le 5 juin	Représentation Maire
Regroupement loisirs et sports Saguenay-Lac-	Rencontre d'information pour les élus responsables en loisirs, jeudi le 14 juin	Représentation Messieurs Evans Potvin et Luc Maltais

Saint-Jean		
Fabrique Saint-Jérôme	Déneigement 2017-2018	2 035 \$
Camp Musical du Saguenay-Lac-Saint-Jean	Concert d'ouverture le 15 juin 31 \$/billet	Achat 2 billets 62 \$ et versement d'une aide financière de 2 000 \$

Adoptée à l'unanimité

5. DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

Aucune correspondance.

6. AFFAIRES NOUVELLES

RÉSOLUTION 155.06.2018 MOTION DE FÉLICITATIONS DIRECTION GÉNÉRALE ET SON ÉQUIPE D'EMPLOYÉS – RÉSULTATS FINANCIERS 2017

M. Richard Lapointe présente une motion de félicitations dûment appuyée par l'ensemble des membres du conseil municipal en faveur de la direction générale et son équipe d'employés pour les résultats financiers 2017 et l'excellent travail accompli au cours de la dernière année.

Adoptée à l'unanimité

7. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

Questions sur les sujets suivants :

8. LEVÉE DE LA SÉANCE

À 8 h 35, l'ordre du jour étant épuisé, M. Luc Maltais propose que la présente séance soit levée.

André Fortin, maire

Mario Bouchard, greffier